

## CHARTRE du SEL du MAINE

Le S.E.L, Système d'Échange Local, est une association sans but lucratif (loi 1901). L'ensemble de ses membres, les « selistes », en assure le bon fonctionnement.

Il résulte d'une prise de conscience et de distance par rapport à notre société de consommation qui exacerbe l'individualisme, la compétitivité et le repli sur soi. L'esprit du S.E.L., au contraire, implique les notions de solidarité, de disponibilité et de partage.

Le S.E.L. permet un réseau de communications par lequel les membres peuvent accorder leurs offres et leurs demandes participant, de ce fait, à une interaction économique, éducative et sociale.

Dans les échanges, dominent les notions d'entraide et de valorisation de chacun des membres, ce qui en fait leur spécificité distincte du troc.

Les échanges concernent les biens matériels (soit par transmission soit par prêt) les savoirs, les savoir-faire et les services, sans utiliser d'argent : la monnaie d'échange est la « nousille ». Le partage des loisirs et des sorties découle également de la convivialité du S.E.L.

Le fonctionnement et les principes sont proches de ceux de l'économie solidaire et parallèle de même que leur impact sur la vie sociale.

L'échange permet d'éviter le sentiment de dette (ressenti par la personne qui reçoit) ainsi que celui de droit à reconnaissance (par la personne qui donne) et évite ainsi un certain isolement.

Les activités du S.E.L. ne doivent en aucun cas s'inscrire dans le cadre d'une activité professionnelle. **Elles doivent être réalisées en toute indépendance vis-à-vis des partis politiques et de mouvements religieux ou idéologiquement exclusifs.**

Le système fonctionne grâce à des rencontres « les nousillades » (des bourses d'échanges, des rencontres à thèmes) et à différents moyens de communication (un journal « l'Écho des nousilles », un catalogue des offres et demandes et bientôt un site internet).